

Van: Sarie <sarie-abdeslam@skynet.be>
Aan: veerle.solia@amsab.be
Datum: 10/05/2008 01:27 PM
Onderwerp: Dounia News 839

<http://www.dounia-news.com>

Revue de presse hebdomadaire

DN n° 839 : Semaine du 29 septembre au 5 octobre 2008



[Editorial](#)



[Maroc](#)



[Belgique](#)



[Europe](#)



[Agenda](#)

EDITORIAL



Rhône-Alpes: enquête des RG sur la religion des salariés du conseil régional

Tout a commencé par l'envoi d'une missive le 16 septembre depuis les locaux des renseignement généraux, la direction des ressources humaines du conseil régional était sommé d'indiquer "si parmi votre personnel, vous avez des agents de confession autre que chrétienne". " Dans l'affirmative pouvez-vous me dire si certains d'entre eux ont demandé des aménagements d'horaires ou de service pour pratiquer leur religion".

Si j'ai bien compris, on doit ficher tous les non Chrétiens. Et, plus particulièrement les Musulmans. Qu'ils soient salafistes, Chiites, sunnites, hanbalites, libéraux ou socialistes, Français de souche ou Européens.

D'une manière ou d'autre, le fichage ponctuel et toléré a toujours existé en France, mais jamais généralisé ni institutionnalisé. Aujourd'hui, crise oblige c'est différent. On veut légiférer, réglementer, normaliser et banaliser la rafle d'étrangers, le contrôle quotidien, le fichage à outrance, la chasse au basané et au non Chrétien –religion de l'Etat- avec l'instrumentalisation du fameux EDVIGE renommé depuis EDVIRSP.

Depuis déjà plusieurs années, l'Etat français a mené une politique agressive vis-à-vis des étrangers même ceux installés depuis de longues années ou ceux nés en France. Des années durant, la France a discriminé, différencié, isolé, culpabilisé une partie de la population. L'apartheid qu'on croyait disparu à jamais est en train de renaître de ses cendres et de s'organiser dans un pays jadis reconnu comme défenseur des droits de l'homme.

Pratiquement tout le monde s'est indigné et les réactions ne se sont pas fait attendre :

« Le Cercle des Décideurs Musulmans réitère sa demande d'audition auprès du Président de la République

A la suite de la vive indignation suscitée par l'envoi du mail sollicitant des informations sur les pratiques religieuses des agents autres que chrétiens, les membres du Cercle des Décideurs Musulmans ont été contactés par le cabinet de Madame la Ministre de l'Intérieur, le vendredi 3 octobre, alors qu'ils donnaient une conférence de presse.

L'invitation à se rendre à Paris a été déclinée dès lors qu'une affaire aussi grave ne saurait être traitée que par les plus hautes instances de l'Etat, et non par un fonctionnaire fut-il directeur adjoint.

Le Cercle des Décideurs Musulmans réitère sa demande d'audition auprès du Président de la République et entend relayer cette demande auprès de Monsieur le Préfet de la Région Rhône-Alpes. »

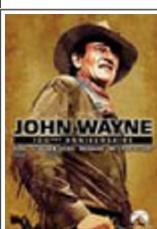
Malheureusement, le radicalisme n'est pas propre à l'Islam. Il y a des fanatiques et des extrémistes chez toutes les religions. Alors, le Préfet et son chef suprême doivent lutter contre tous les radicalismes et tous les extrémismes et surtout commencer au seuil de leurs portes.

Enfin, on ne va pas me faire croire qu'il s'agit d'un acte isolé. En tout cas un blâme ou une mutation pour une faute aussi grave n'est pas assez, c'est la révocation des responsables qui s'impose et des excuses publiques du plus haut fonctionnaire de l'Etat.

Auteur : [Sarie Abdeslam](#)
Bruxelles, le 5 octobre 2008

[Top](#)

Maroc



JET FAR WEST, ou la dure réalité du low cost au Maroc

Aux temps mémoriaux du Far West américain, des peaux rouges et des bandits qui écumaient les routes, personne ne pouvait prédire avec exactitude l'arrivée de la diligence à destination et quelles épreuves auront endurées les voyageurs pendant le trajet. Prendre de nos jours un vol « low-cost » Paris-Casablanca, Marseille-Marrakech, Londres-Agadir ou Charleroi-Casa, c'est partir à l'aventure, c'est savoir prendre son mal en patience, c'est supporter l'insupportable.

Comment en est on arrivé là ?

Par : Mohammed MRAIZIKA (Docteur en Sciences Sociales, Consultant en droit International Humanitaire, président d'almohagir, directeur de l'ICLH)

Lire le reste : <http://www.jetfarwest.canalblog.com>

Les Marocains en Europe se dotent d'un Conseil supérieur des Oulémas



APA-Rabat (Maroc) Le Roi Mohammed VI du Maroc a nommé samedi le premier président du Conseil supérieur des Oulémas pour la communauté marocaine en Europe dont le nombre dépasse les trois millions sur une diaspora chérifienne de quelque 4 millions d'âmes.

Ce prestigieux poste a été dévolu à Taher Tijkani, (54 ans) qui occupe depuis 2005 le poste de vice-président de l'Alliance islamique de Bruxelles en Belgique.

Dans une allocution à l'adresse des Oulémas marocains, à l'occasion de la tenue des leurs assises, le souverain alaouite a précisé que la création d'un Conseil des Oulémas pour la communauté marocaine en Europe est de nature à « favoriser une certaine ouverture sur les spécificités religieuses et culturelles de cette communauté ».

Elle devrait aider également à « prémunir la foi et les valeurs authentiques qui font la singularité de leur identité marocaine, contre les velléités intégristes et extrémistes », a-t-il encore ajouté.

Cette nouvelle structure s'inscrit dans une optique globale à l'attention des Marocains du monde visant à les encadrer et à défendre leur identité et leurs droits.

En décembre dernier, le premier conseil des Marocains résidents à l'étranger (MRE) a été mis en place.

Investi d'une mission consultative auprès du Roi Mohammed VI, ce conseil, composé d'une cinquantaine de personnalités, devrait élaborer une stratégie homogène pour mieux représenter et défendre les intérêts des Marocains du monde.

En 2007, les transferts des MRE au pays ont dépassé 55 milliards de dirhams (8 milliards de dollars), « un record », indique-t-on à Rabat.
 YB/od/APA

Source : APA News

Top

Belgique



Les congés scolaires 2008-2009 en Belgique

Connaître les dates des vacances scolaires, c'est important pour ceux qui devront s'occuper de leurs enfants ou petits-enfants. Ca l'est tout autant pour ceux qui peuvent partir en dehors de ces périodes, économiser quelques euros... et peut-être disposer d'un peu plus de calme ! Le point sur les congés scolaires en Belgique, en France et dans quelques autres pays.

Les congés	DU	AU
Toussaint - congé d'automne	lundi 27 octobre	vendredi 31 octobre 2008
Armistice	mardi 11 novembre 2008	
Noël et nouvel an vacances d'hiver	lundi 22 décembre 2008	vendredi 2 janvier 2009
congé de carnaval	lundi 23 février	vendredi 27 février 2009
Pâques vacances de printemps	lundi 6 avril	vendredi 17 avril 2009
Fête du Travail	vendredi 1er mai 2009	
Ascension	jeudi 21 mai 2009	
Lundi de Pentecôte	lundi 1er juin 2009	
Les vacances d'été débuteront le 1er juillet 2009		

Vlaanderen

Schoolvakanties 2008/2009	VAN	TOT
Herfstvakantie	27/10/2008	02/11/2008
Kerstvakantie	22/12/2008	04/01/2009
Kroksvakantie	23/02/2009	01/03/2009
Paasvakantie	06/04/2009	19/04/2009
Paasmaandag	13/04/2009	
Hemelvaart	21/05/2009	22/05/2009

Pour les autres pays :

Nederland : <http://gr.penta.nl:80/vakantie>

France : <http://www.pour-les-vacances.com/vacancesdate.html>

Suisse : http://www.infos-romandie.com:80/les_vacances_scolaires_2005_en_s.htm

Grand-Duché de Luxembourg : http://www.men.public.lu/documents_divers/vacances.PDF

Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie

LA VILLE DE BRUXELLES REJETTE LE PRINCIPE DE L'«ADOSSEMENT » et le MRAX s'en félicite !

Communiqué de presse du 3 octobre 2008



Le décret « mixité » prévoit la possibilité d'« adosser » des écoles fondamentales à des écoles secondaires, accordant ainsi une priorité à l'inscription en secondaire des élèves fréquentant le primaire de l'école adossée. Les demandes d'« adossement » devaient être introduites pour le 30 septembre dernier.

A la Ville de Bruxelles, l'Echevine de l'Instruction publique vient d'exprimer publiquement sa volonté politique de n'introduire aucune demande d'« adossement » pour les établissements scolaires de la Ville. Que peut-on en penser du point de vue du combat contre les discriminations ?

Le MRAX se réjouit de cette démarche car l'adossement s'apparente en réalité à une discrimination indirecte. Il est une façon détournée de refuser, temporairement certes, la mixité sociale, nécessaire pour assurer un avenir serein à tou-te-s. En renonçant à utiliser cette mesure transitoire permise par le décret « mixité », la Ville de Bruxelles place l'ensemble des élèves sur un pied d'égalité au moment de leur inscription dans l'enseignement secondaire.

Tous les parents doivent en effet avoir la liberté d'inscrire leur enfant dans l'école de leur choix. Il est inadmissible d'accorder un privilège à une minorité de parents, en se cachant derrière le prétexte du « continuum pédagogique ». Tous les enfants, quel que soit l'établissement scolaire, ont droit à un enseignement de qualité.

Le MRAX remercie la Ville de Bruxelles pour sa détermination et invite les autres pouvoirs organisateurs à suivre son exemple, en refusant de conclure de convention, même durant cette période transitoire. Nous approcherons ainsi plus vite l'objectif voulu par le législateur.

Contacts :

Radouane BOUHLAL, Président, radouane.bouhlal@skynet.be - +32 (0) 475/75.14.89.

Didier de LAVELEYE, Directeur, didier.delaveleye@mrax.be - +32 (0) 2/209.62.59.

Top

Europe



Vieillesse immigrée Par Omar Samaoli

Il y a quelques années une initiative de la sorte pouvait à juste raison paraître périlleuse intellectuellement, dangereuse socialement au nom des valeurs les plus élémentaires de la solidarité ou de l'engagement citoyen qui ne peut supporter aucune exclusive ethnique, nationale, culturelle ou religieuse.

Ainsi, nous avons pris le temps des années durant à asseoir une visibilité totale à une population diverse mais subissant les mêmes affres et les mêmes difficultés au regard de sa vieillesse et la manière dont celle-ci était ou non prise en compte dans l'ensemble des dispositifs publics, des politiques de la vieillesse et de l'aide aux personnes âgées.

Sans trahir cette façon d'appréhender ces mêmes réalités, nous pensons aujourd'hui autant par nécessité politique que par stratégie dont nous espérons les bénéfices nombreux et surtout rapides sur ce public, que l'implication des pays d'origine ou tout au moins leur interpellation est largement justifiée. Il va sans dire qu'un site consacré à la retraite et à la vieillesse des MRE s'inscrit dans un souci d'associer les populations marocaines de l'immigration et dans celle-ci à l'ensemble des initiatives nationales ou à l'intérêt spécifique qu'elle est en droit d'attendre des responsables marocains. Il se veut aussi une fenêtre sur les conditions du vieillir dans l'immigration dans une tentative

d'analyse de conditions de vie, de mutualisation de savoir-faire et probablement de prospectives d'initiatives à mettre en place en direction de cette tranche de la population marocaine, là où elle se trouve, là où elle souhaite vivre.

Comment apprécier le ici et maintenant de l'immigré marocain âgé, sans savoir d'où il vient ? Quel pacte social, culturel ou affectif a t-il rompu ou seulement " bricolé " effectivement pour pouvoir continuer à être ici et là-bas, avec ceux d'ici et ceux de là-bas et se réclamant d'ici et de là-bas ?

Oui les immigrés marocains comme les autres immigrés d'ailleurs, issus de ces cohortes de la main d'œuvre concomitante aux reconstructions industrielles de l'Europe et à l'appel d'air économique des trente glorieuses, sont entrés ou se sont invités par "effraction sociale" dans le champ de la vieillesse et de la gérontologie françaises. Ils sont entrés surtout par cette même effraction dans le champ des politiques sociales de la vieillesse et de la retraite en France.

Logement, santé, accès aux droits et aux services, prise en charge médico-sociale, maintien à domicile, accompagnement en fin de vie, sont autant de thématiques qui concernent aujourd'hui ces retraités marocains que nous n'avons pas suffisamment vu vieillir.

Avons-nous le droit donc de condamner définitivement et sans appel ces vieux, tous ces MRE, sans lire et sans apprécier les ruptures sociales successives qui se sont opérées dans leur vie et dans leurs trajectoires migratoires, augurant tant des fixations définitives en France et tant de mobilités dictées par les aléas de la vie ou simplement encore par cette indestructible tyrannie des origines.

Cet espace telle une fenêtre est dédié à de nombreuses situations, visitées avec leur malheur et leur bonheur, avec ce qui a été fait ou non pour faciliter la vie à ces anciens dans l'immigration ou dans leur pays d'origine.

<http://www.migration-vieillesse.net/>

Les Marocains pointés du doigt par la ministre de l'Intérieur des Pays Bas



Après les propos hostiles à la communauté marocaine des Pays-Bas du député d'extrême droite Kurt Velders, la ministre de l'Intérieur enfonce le clou. En effet, Guusje Ter Horst s'en est pris aux jeunes MRE, jeudi dernier. Madame la ministre, aurait même ajouté, lors d'une déclaration à une télévision publique relatée par l'AFP, que les immigrés marocains seraient responsables de la criminalité dans son pays.

<http://www.marocainspointes.canalblog.com>

Immigration: le piège

Un reportage de 26 minutes.



[Le piège de l'immigration](#)

L'Espagne, un pays d'accueil pour 80% des immigrés



L'Espagne est loin d'être un pays de transit pour les immigrés, puisque 80% de



ceux qui y sont établis la considèrent comme étant un pays d'accueil où ils comptent s'installer définitivement, selon une étude de l'INE.

Une étude de l'Institut national espagnol de la statistique (INE) publiée lundi, réalisée durant deux années (2006 et 2007) sur un échantillon de 15.500 immigrés, indique que L'Espagne est loin d'être un pays de transit pour les immigrés, puisque 80% de ceux qui y sont établis la considèrent comme un pays d'accueil où ils comptent s'installer définitivement. Selon l'étude, 8 personnes sur 10 de la population étrangère ont vécu seulement dans leur pays d'origine et en Espagne et que 9 sur 10 ont fait le voyage à partir de leur pays natal. Menée en collaboration avec l'Université Complutense de Madrid, l'enquête souligne également que 81% des immigrés font du regroupement familial une priorité, ajoutant que ce processus encourage d'autres membres de la famille à émigrer en Espagne. L'un des objectifs majeurs de cette étude est de rompre avec certains stéréotypes qu'on colle aux immigrés, «qui sont souvent présents dans les débats politiques, mais sans fournir assez d'informations les concernant», affirme David Reher, chercheur à l'Université Complutense de Madrid qui a dirigé cette enquête.

Le premier stéréotype à déconstruire était le manque de formation et d'enseignement chez les immigrés. L'étude révèle que 75% des immigrés venus s'installer en Espagne occupaient déjà des postes de travail dans leurs pays d'origine, et que les 25% restant sont souvent des membres de la famille qui les ont rejoint. L'étude précise que 59% du total ont terminé leurs études secondaires et 20% disposent d'un diplôme d'études supérieures. La majorité écrasante est venue en Espagne par des moyens de transport aérien ou routier, alors que la proportion des immigrés arrivés à bord d'embarcations de fortune n'excède pas le 1%, note le rapport. Ces chiffres démontrent le mal-fondé de l'attention disproportionnée accordée au phénomène de l'immigration clandestine par les médias espagnols, qui oublient, au contraire, d'évoquer les multiples exemples de réussite d'intégration des immigrés, estime M. Reher. L'enquête montre également que la majorité des sondés cherchent à améliorer leurs situations sociales soit en poursuivant des études ou en suivant des formations professionnelles, en témoigne le résultat selon une comparaison entre le travail qu'ils occupent actuellement et celui qu'ils exerçaient à leur arrivée en Espagne. Le nombre total des immigrés établis en Espagne s'établit à 4.526.522, dont 539.773 d'origine marocaine (11,9%), 430.930 d'origine roumaine (9,5%) et 371.743 d'origine équatorienne, les trois plus importantes communautés étrangères du pays, selon des données de l'INE.

Le 30-9-2008

Source : Aujourd'hui le Maroc

Top

Agenda

SOMMET CITOYEN SUR LES MIGRATIONS.

Les 17 et 18 octobre, à Paris, plus de 200 organisations de la société civile appellent à une mobilisation de grande ampleur pour une autre conception de l'immigration et un autre rapport entre l'Union européenne, l'Afrique et le reste du monde. Le vendredi 17 octobre : Deuxième conférence non gouvernementale euro-africaine sur les migrations, en présence de nombreuses personnalités. Le samedi 18 octobre : Marche festive et grand concert autour du slogan « Des ponts, pas des murs » (Renseignements et contact : www.despontspasdesmurs.org ; tél. : 01.44.72.07.71.)

Dans le cadre du festival international de théâtre action (FITA)



Au cinéma CHURCHILL (Liege)

Le lundi 13 octobre à 20H30

PROJECTION ANIMATION de RUMBA

Film Belge de Gordon, Abel et Romy

La compagnie "Mine de rien" ira présenter Rumba en théâtre et action.

Le programme du FITA sera à votre disposition lors de la soirée

Pour voir ce programme : <http://www.theatre-action.be/fita/>

Venez nombreux nous rejoindre et prévenez tous vos amis.

Merci

A bientôt Marie Claude

Colloque

Jeudi 20 et 21 novembre 2008 | Strasbourg (Bas-Rhin)

Le sport à l'épreuve des diversités

Publié le mardi 26 août 2008 par Delphine Cavallo

Le 20 novembre 2008 (Conseil de l'Europe) : "Sport et discriminations en Europe" - Communications de jeunes chercheurs européens.

Le 21 novembre 2008 (Parlement européen): "Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle. Intégration et dialogue culturel" -

Conférence européenne (chercheurs, acteurs de terrain, députés européens, responsables institutionnels, dirigeants du mouvement sportif européen...).

La capacité d'accueil étant limitée, nous vous prions de bien vouloir nous retourner le formulaire ci-joint avant le 17 octobre pour valider votre accréditation.

Fichiers attachés

- [Fiche_d_inscription.doc](#)
- <http://calenda.revues.org/nouvelle10859.html>

Quinzaine du cinéma marocain de Strasbourg prévue du 1er au 15 octobre 2008

Cinq films marocains seront projetés dans le cadre de la troisième édition de la quinzaine du cinéma marocain de Strasbourg qui se tiendra du 1er au 15 octobre dans la capitale de l'Europe.

Le public de la capitale de l'Europe aura également rendez-vous avec des débats avec les réalisateurs.

Il s'agit de "Où vas-tu Moshé ?" de Hassan Benjelloun, "Adieu Mères" de Mohamed Ismail, "Les Jardins de Samira" de Latif Lahlou, "Nos lieux interdits" de Leila Kilani et "Les anges de Satan" d'Ahmed Boulane.

INVITATION :

À l'occasion de la collection officielle permanente de "L'Art du Monde Islamique" aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Euroislam a l'honneur de vous inviter à une visite suivie d'un débat "L'Islam vu par l'Europe" le samedi 18 octobre 2008 à 14h15 - 17h00

Parc du cinquantenaire

Entrée: 9,-

1000 Bruxelles

gsm : 0475.49.73.73

(inscription avant le 08/10/2008, svp) - virement au ING: 363-0147603-09

Michel DARDENNE

<http://www.euroislam.be/>

Rassel, 6 - 1780 Wemmel (Brussels) - Belgium

tel: +32 2 792 77 99

mobile: +32 475 49 73 73

Haj Mohamed Bajedoub ravivera la flamme arabo-andalouse du public

bruxellois!

Ce grand chanteur de musique soufi propose une anthologie du répertoire arabo-andalou



La musique séculaire andalouse est encore de nos jours un genre bien présent au Maroc. Elle trouve ses origines dans la partie méridionale et musulmane de l'Espagne du haut Moyen Âge, à l'époque où musulmans, juifs et chrétiens cohabitaient. C'est lors de leur fuite en Afrique du Nord, à la fin de la Reconquista espagnole en 1492 que musulmans et juifs emportent la culture musicale andalouse. Haj Mohamed Bajedoub est bien plus qu'un chanteur de musique soufi ; il domine l'art musical profane andalou. Accompagné de dix musiciens, il propose une anthologie du répertoire arabo-andalou. Musique aux thèmes religieux et profanes.

Informations pratiques

Date : Vendredi 17.10.2008 - 20:00

Lieu : Palais des Beaux-Arts / Salle M

Accès Rue Ravenstein

Prix 9,00 euros: +60 ans / -26 ans

12,00 euros: catégorie I

10,80 euros: MYBOZAR / BOZARABO

En collaboration avec: Moussem Nomadisch Kunstencentrum

www.bozar.be

eve.marie.vaes@bozar.be

PALAIS DES BEAUX-ARTS

23 rue Ravenstein, 1000 Bruxelles

T. +32 (0) 2 507 84 27

F. + 32 (0)2 507 85 15

[Editorial](#)[Maroc](#)[Belgique](#)[Europe](#)[Agenda](#)

La revue de presse Dounia News est envoyée à plus de 7.000 abonnés chaque dimanche. Inscrivez vos ami(es) pour recevoir Dounia New. Ils vous remercieront.

Message propulsé par splio

[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)